

Multisite
5 modes d'action

Produit
naturel

Simple
d'utilisation

DAR
24h



1

ORIGINE

Co-produits viticoles
Sarments de vigne



2

PROCESS

d'éco-extraction
par hyperfréquences



3

OBTENTION

d'un concentré de
polyphénols actifs



HYPERFRÉQUENCES, UNE TECHNOLOGIE INNOVANTE

BÉNÉFICES PROCESS



SANS
solvant chimique



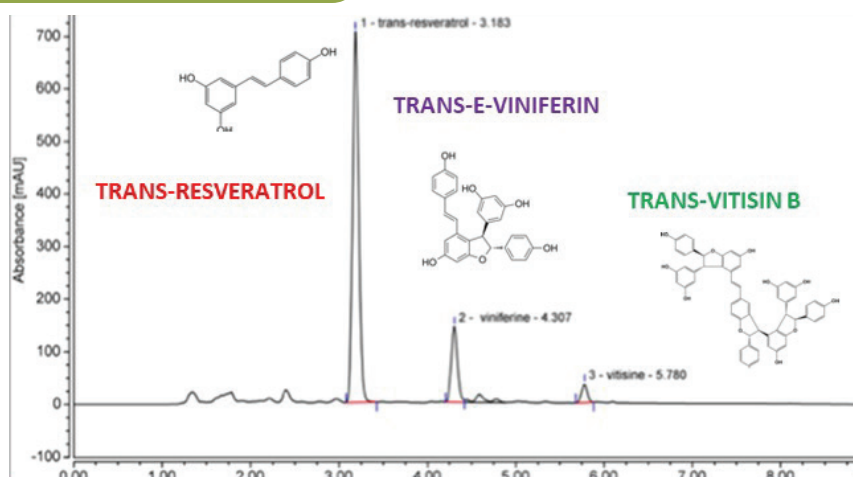
EXTRACTION OPTIMISÉE
des molécules naturelles



FORTE CONCENTRATION
en polyphénols actifs

BÉNÉFICES COMPOSITION

Complexe de Stilbènes à action fongicide



Les stilbènes (polyphénols), molécules de défenses naturelle
extraites du bois de vigne aux vertues anti-fongiques.

LA VIGNE NE PROTÈGE PAS QUE LA VIGNE !

PROFIL PRODUIT

Composition	200g/L d'Extrait éthanolique de bois de Vitis Vinifera		
Formulation	Suspension Concentrée (SC)		
Homologué Maladies de Conservation Pomme (Gloeosporium et Colletotrichum)			
Dose homologuée	2L/ha	Stade BBCH 85 à BBCH 89	
Nb max d'applications	Jusqu' 3 applications par an, espacées de 2 jours minimum	ZNT Aquatique	5m
DAR	24H	DSPPR	/
Recommandations	Assurer une pulvérisation qualité pour bien mouiller le fruit		

MODE D'ACTION INNOVANT

BIOTEN, est un concentré de substances de défenses naturelles, à action directe sur les champignons pathogènes.

Produit multisite qui combine plusieurs sites d'action :

- Lyse des spores
- Inhibition de la croissance du tube germinatif
- Stoppe la pénétration du champignon dans le végétal
- Réduit fortement la communication intracellulaire
- Impact sur la dynamique de communication du pathogène

POSITIONNEMENT TECHNIQUE



85
Maturité optimale
La coloration spécifique de la variété s'intensifie.

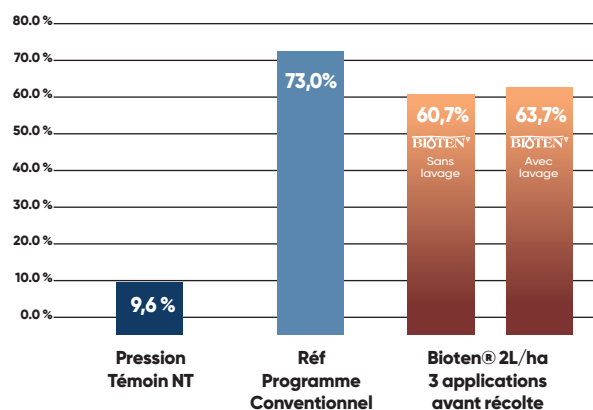
87-89 (N)
Récolte pleine maturité gustative
Les fruits atteignent leurs qualités organoleptiques optimales.

BIOTEN® à 2 L/ha*

Conventionnel suivi de **BIOTEN® à 2 L/ha****

* BBCH85 à BBCH89 (environ 12j avant récolte)
2 à 3 applications possibles à intervalle 2 jours minimum
** 1 application proche de la récolte

% efficacité moyenne BIOTEN® sur maladies de conservation
Variété Pink Lady (Source CEFEL)



Dans cet essai, le lavage en station n'a pas altéré l'efficacité de Bioten



Gowan®
FRANCE

GOWAN France SAS - 5, rue du Gué - 77139 Puisieux - SAS au capital de 50 000 - RCS de Meaux - SIRET 520 833 054 00015 - Tél. : 01 64 36 61 61 - Fax : 01 60 44 70 61 - www.gowanco.fr. N° d'agrément IF01800 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Bioten® - AMM n°2260410 - Composition 200 g/L d'extrait éthanolique de bois de Vitis vinifera. ATTENTION - H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Conseil de prudence : P264. Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte habilité pour le stockage et l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Sp6 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Sp8 Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.

Ce document présente les informations et classements connus à la date de publication de septembre 2026. Ceux-ci peuvent évoluer ultérieurement. Vérifiez ces informations sur les bases de données professionnelles. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Les fiches de données de sécurité de nos produits sont disponibles sur : www.quickfids.com. Concernant les usages autorisés, les doses et les restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et www.phytodata.com.

EMB et Détenteur de l'AMM : ANTOFENOL 41 Allée de Gramelle 84270 Vedène. Distribué par GOWAN France SAS - 5, rue du Gué - 77139 Puisieux - SAS au capital de 50 000 - RCS de Meaux - SIRET 520 833 054 00015 - Tél. : 01 64 36 61 61 - Fax : 01 60 44 70 61 - www.gowanco.fr.
N° d'agrément IF01800 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.